

# **PARTENARIAT DE LA MONTAGNE**

## **Ebauche de Plan d'action de Cuzco**

### **But**

Le but général de ce Plan d'action est de:

- Servir de cadre fixant des objectifs clairs et des priorités pour une collaboration efficace entre les membres en matière de mise en valeur durable des montagnes.
- Renforcer l'engagement des membres en définissant leurs rôles, leurs contributions et leurs apports aux Initiatives du Partenariat auxquelles ils ont adhéré, ainsi qu'à d'autres activités liées aux montagnes qu'ils sont en train d'élaborer ou de mettre en oeuvre dans leur pays ou organisation.
- Réaffirmer l'engagement, le soutien et la détermination politique en vue de la réalisation des buts et objectifs du Partenariat de la montagne.

## **CADRE GENERAL DU PARTENARIAT DE LA MONTAGNE**

### **Vision**

Le Partenariat de la montagne a pour vocation d'améliorer le bien-être, les moyens d'existence et les possibilités s'offrant aux populations de montagne et de protéger et de gérer judicieusement les environnements de montagne du monde entier.

### **Mission**

Le Partenariat de la montagne est une alliance volontaire de parties ayant pour but commun d'atteindre la mise en valeur durable des montagnes dans le monde entier. Le Partenariat de la montagne affronte les opportunités et enjeux auxquels sont confrontées les régions montagneuses, en exploitant la diversité des ressources, connaissances (y compris traditionnelles et indigènes), informations et compétences techniques de ses membres, afin de stimuler des initiatives concrètes à tous les niveaux qui garantiront une meilleure qualité de vie aux habitants et protégeront les environnements des régions montagneuses de la planète.

### **Buts**

Le Partenariat de la montagne encourage une action à long terme en matière de mise en valeur durable des montagnes en facilitant et en lançant des initiatives thématiques, géographiques et institutionnelles concrètes. Un élément clé de ce

processus est d'optimiser l'utilisation des réseaux, groupes et institutions pertinents travaillant aux questions de montagne dans le monde entier.

Le Partenariat de la montagne renforce la prise de conscience de l'importance de la mise en valeur durable des montagnes, et ses membres sont résolus à partager les connaissances, échanger les expériences, favoriser l'assistance mutuelle et la coopération pour atteindre une mise en valeur durable des régions montagneuses dans le monde entier. Il sera fondamental pour raccorder les efforts locaux, nationaux, régionaux et mondiaux en vue d'une mise en valeur des montagnes à long terme.

## OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION DE CUZCO

Le Partenariat de la montagne, à travers le travail de ses membres, s'efforce d'améliorer les conditions de vie des montagnards et de protéger leurs environnements dans le monde entier. Compte tenu de cette vision et de la nécessité d'une pleine participation de tous ses membres sur un pied d'égalité (pays, organisations intergouvernementales, grands groupes) pour la réalisation de buts communs, les objectifs clés suivants ont été recensés pour le Plan d'action de Cuzco:

- Servir de cadre énonçant des objectifs clairs et des priorités pour une collaboration efficace entre les membres pour atteindre la mise en valeur durable des montagnes.
- Encourager la participation active de tous les membres au développement d'initiatives existantes et à la création de nouvelles initiatives, sur des questions thématiques et géographiques qui auront pour but la mise en valeur durable des communautés montagnardes.
- Renforcer l'engagement des membres en définissant leurs rôles, leurs contributions et leurs apports aux Initiatives du Partenariat auxquelles ils ont adhéré, ainsi qu'à d'autres activités liées aux montagnes qu'ils sont en train d'élaborer ou de mettre en oeuvre dans leur pays ou organisation.
- Donner aux communautés montagnardes, aux responsables politiques, aux ONG et autres parties intéressées les moyens d'agir pour permettre leur pleine participation aux activités du Partenariat de la montagne.
- Mettre en place, en fonction des besoins identifiés, des outils et mécanismes simples mais efficaces de collecte, de gestion et d'échange d'informations et de connaissances sur les questions de montagne, pour le Partenariat de la montagne dans son ensemble et pour chacune de ses Initiatives.
- Créer ou renforcer les mécanismes de liens, synergies et coopération entre les membres pour une mise en réseau plus efficace à tous les échelons.

- Déterminer la nécessité d'un soutien financier et technique pour la mise en oeuvre efficace et sans retard des plans de travail élaborés pour les initiatives thématiques ou régionales et identifier les sources potentielles d'appui.
- Veiller à harmoniser, dans la mesure du possible, les mesures prises par les membres dans le cadre de la mise en valeur durable des montagnes, avec le mandat et les activités du Partenariat de la montagne dans son ensemble.
- Promouvoir des partenariats pour obtenir des services financiers, de marketing, d'information et d'assistance technique pour les communautés rurales de montagne.
- Recenser les expériences réussies, les meilleures pratiques et les enseignements tirés dans les zones montagneuses pour adapter et appliquer ces méthodes et approches à d'autres régions de montagne, le cas échéant
- Mettre en oeuvre des projets axés sur le développement dans des sites donnés de montagne afin de créer des expériences qui pourraient être étendues à d'autres zones ayant des exigences et conditions similaires
- Réaffirmer l'engagement, le soutien et la détermination politique en vue de la réalisation des buts du Partenariat de la montagne.

## DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES—*LES INITIATIVES DU PARTENARIAT*

La dynamique du Partenariat de la montagne porte sur l'action et les initiatives sur le terrain, conformément aux recommandations du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD, Johannesburg, 2002). Une première série d'Initiatives du Partenariat a été lancée dans plusieurs secteurs où une action prioritaire était nécessaire, sur la base de l'intérêt manifesté par les membres du Partenariat de la montagne<sup>1</sup>. Ces Initiatives sont axées sur les domaines thématiques et géographiques suivants:

- Éducation
- Questions féminines
- Politiques et loi
- Recherche
- Agriculture et développement rural durables en montagne (ARD-M)
- Moyens d'existence durables
- Aménagement des bassins versants
- Andes

---

<sup>1</sup> D'autres Initiatives du Partenariat seront identifiées à mesure que le Partenariat de la montagne se précise et que la mise en réseau et l'échange d'informations permettent de développer de nouveaux secteurs de collaboration et d'attention.

- Asie centrale
- Afrique de l'Est
- Europe
- Hindu-Kuch Himalaya

Les membres s'engageraient à identifier les opportunités et enjeux dans les Initiatives ci-dessus (ou celles qui sont en cours de définition), afin d'élaborer des plans de travail assortis de délais et des stratégies pour leur mise en œuvre.

Des plans de travail spécifiques pour chaque Initiative seront mis au point par les membres intéressés et feront partie intégrante de ce Plan d'action, à titre permanent.

## DOMAINES D'ACTION OPERATIONNELS

Afin de constituer un outil opérationnel efficace pour le Partenariat de la montagne, ce Plan d'action devrait inclure des informations sur les initiatives spécifiques en cours, ainsi que celles en cours de définition, et souligner comment ces initiatives fonctionneront. Les plans de travail de chaque Initiative, à mesure qu'ils se précisent, pourront souhaiter aborder et intégrer les questions suivantes, d'un point de vue opérationnel:

### **Synergies institutionnelles:**

- Promouvoir des activités pour garantir la dévolution de pouvoirs à tous les niveaux (responsables politiques, communautés, ONG et autres), ce qui se traduira par une vision commune de la mise en valeur durable des montagnes.
- Créer ou renforcer les mécanismes de liens, synergies et coopération entre les membres pour une mise en réseau plus efficace à tous les échelons.

### **Renforcement des capacités (formation, éducation, vulgarisation)**

- Inventorier les victoires remportées dans les régions de montagne pour adapter et appliquer leurs méthodes et approches aux différentes régions.
- Identifier un appui technique pour la mise en oeuvre efficace et sans retard des plans de travail.

### **Collaboration, promotion et sensibilisation**

- Soutenir les initiatives au niveau national, régional et sous-régional, afin de promouvoir la mise en valeur durable des communautés montagnardes.

### **Information et connaissances**

- Mettre en place, en fonction des besoins, des outils et mécanismes de collecte, de gestion et d'échange d'informations et de connaissances sur les questions de montagne.

## Financement

- Identifier un soutien financier pour la mise en oeuvre efficace et sans retard des plans de travail

Des exemples plus détaillés de ces domaines d'action opérationnels figurent à l'Annexe 1.

## MECANISMES et INSTRUMENTS D'ACTION<sup>2</sup>

Conformément aux principes directeurs précédemment convenus, la mise au point des Initiatives du Partenariat – et d'une action générale au sein du Partenariat de la montagne–nécessitera le recours à des mécanismes et outils efficaces.

Les plans de travail pour chaque Initiative, à mesure qu'ils se précisent et décrivent les arrangements plus en détail, pourraient souhaiter prendre en compte les mécanismes et outils clés suivants, qui seraient utilisés par les membres et/ou fournis en guise de services par le Secrétariat du Partenariat de la montagne, en étroite collaboration avec le Forum de la montagne:

1. Réseaux
2. Information (collecte, analyse, diffusion et échange)
3. Sensibilisation et promotion
4. Collecte de fonds et promotion d'investissements

Le Secrétariat du Partenariat de la montagne servira également de mécanisme de liaison et offrira d'autres services afin de concilier l'expertise technique et les ressources financières avec les exigences des membres et de leurs Initiatives.

## RÔLE DES MEMBRES

L'efficacité du Partenariat de la montagne et le succès des Initiatives sera en grande partie fonction du degré de participation et des divers apports de ses membres. Les membres tireront mutuellement parti du partage des connaissances et des informations sur les perspectives, approches et activités réciproques de mise en valeur durable des montagnes.

Le Partenariat de la montagne peut également servir à faciliter une approche plus cohérente en son sein, de sorte que les activités de chaque membre en matière de mise en valeur des montagnes (ex. politiques, programmes et projets) traduisent pleinement et sont conformes aux principes et valeurs convenus du Partenariat de la montagne.

Ce Plan d'action affronte par conséquent la nécessité pour chaque membre du Partenariat de la montagne de revêtir un rôle pilote dans la collecte, l'échange et

---

<sup>2</sup> Nota: cette partie du Plan d'action pourrait constituer un thème de discussion durant la consultation électronique.

la diffusion de données et d'informations pertinentes concernant les politiques, approches et activités de leur pays ou organisation dans les zones de montagne.

Ce Plan d'action sert également à définir les contributions spécifiques de chaque membre et leur degré de participation aux Initiatives du Partenariat. Ces informations seront insérées dans les plans de travail détaillés en cours de mise au point pour chaque Initiative qui seront joints à ce Plan d'action et en feront partie intégrante à titre permanent.